



Communiqué de presse du 25 janvier 2022

Dérangements et sports d'hiver

Notre terrain de jeu est leur espace de vie

Faire sa trace, fuir la foule, chercher la tranquillité pour contempler la beauté de la nature : voilà autant de raisons qui poussent toujours plus de Suisses et Suissesses à s'essayer à de nouveaux sports loin des stations de ski en hiver. Il faut garder à l'esprit que profiter de la nature implique de partager les grands espaces avec la faune locale, qu'il faut respecter en la protégeant à l'aide de règles simples.

Sempach. – La pratique de la montagne évolue : un nombre croissant de personnes s'adonne aux plaisirs du ski hors-piste, de la raquette et du ski de randonnée. La surfréquentation de certaines stations de ski et itinéraires ainsi que l'attrait pour l'aventure et la liberté poussent les pratiquants et pratiquantes à explorer de nouvelles routes et des secteurs jusqu'ici vierges.

Cette expansion n'est pas sans conséquences pour la faune, qui tente déjà de survivre aux rudes conditions de l'hiver suisse. À cette saison, la nourriture est rare et souvent peu nutritive. Les journées sont courtes et offrent peu d'occasion pour se nourrir. Maintenir une température corporelle suffisante requiert beaucoup d'énergie. Économiser ses forces est donc une question de vie ou de mort pour les espèces des montagnes prioritaires pour une conservation ciblée comme le tétras lyre, le grand tétras et le lagopède alpin.

Lorsqu'ils sont dérangés par le passage de freeriders ou de randonneurs et randonneuses à ski ou en raquettes, ils gaspillent de l'énergie en fuyant ou du temps en s'interrompant dans leur recherche de nourriture. De plus, le stress augmente les niveaux de cortisol, ce qui peut impacter le succès de reproduction. Les dérangements ne sont pas toujours évidents à déceler : les oiseaux sont souvent déjà dérangés avant même qu'ils ne s'envolent.

Pour profiter de la nature dans le respect de l'avifaune, il convient de respecter les zones de tranquillité, rester sur les sentiers balisés, garder ses distances avec les oiseaux et de tenir son chien en laisse.

(2 005 caractères)

Quatre règles pour plus de nature

Pour pratiquer les sports de neige dans le respect de la biodiversité :

- respecter les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune
- rester sur les sentiers balisés et suivre les itinéraires recommandés
- éviter les lisières et les surfaces non enneigées
- tenir son chien en laisse

Plus d'informations :

www.nature-loisirs.ch/sports-de-neige-et-respect

www.vogelwarte.ch/fr/atlas/focus/au-pays-des-loisirs-illimites

Zones de tranquillité et aires protégées

Beaucoup d'espèces ont besoin de disposer d'espaces suffisamment vastes pour se réfugier et se nourrir. Les zones de tranquillité ainsi que les aires protégées constituent à cet effet des sites de repli pour les oiseaux. Elles ne doivent pas être utilisées, ou sous certaines conditions seulement, par les adeptes d'activités de loisirs. Les aires protégées incluent entre autres les parcs nationaux, les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs, les districts francs fédéraux et les réserves forestières. Le développement de tels instruments et le respect des règles qui y sont applicables sont essentiels afin de préserver l'avifaune suisse.

Plus d'informations : www.zones-de-tranquillite.ch

Pour de plus amples renseignements

Chloé Pang

Tél. 041 462 97 98

chloe.pang@vogelwarte.ch

Ce communiqué peut être consulté à l'adresse www.vogelwarte.ch/communiques-de-presse. Les illustrations peuvent y être téléchargées en haute qualité. L'utilisation gratuite des images n'est consentie que dans le cadre de ce communiqué et avec la mention correcte de l'auteur.

Le présent communiqué est aussi publié en allemand et en italien.



La démocratisation du ski de randonnée n'est pas sans conséquences pour les oiseaux, à l'image de ce lagopède alpin : les dérangements occasionnés peuvent avoir de lourdes conséquences sur la survie des espèces de montagne (photo © Martin Meier).



Les tétras lyres paient déjà un lourd tribut aux infrastructures d'hiver : en Valais par exemple, seul un petit quart de ses habitats hivernaux sont épargnés par les sports d'hiver (photo © Olivier Born).